



Fondation Rurale  
de Wallonie

## ODR de Beloeil - CLDR du 25 février 2025 - Compte rendu

### Membres de la CLDR :

Citoyens	Présent	Excusé	Absent
ALKASSOUM DIALLO Aïcha			X
COLIN Paulette			X
COUPLET Pascale			X
DELBECQ Caroline	X		
DELEHOUZEE Véronique			X
DELARUE Christian			X
DELPLANQUE Sabine		X	
DRAMAIX Line		X	
HANNEUSE Eric			X
LELEUX Ludy	X		
MANFROY Bernadette			X
NEIRYNCK Noël	X		
NEIRYNCK Lucien			
POLLART Philippe			X
QUINTIN Fernand			X
SILVESTRE-TILMANT Virginie	X		
VAN MOER Linda			X
VERPOORT Marcel			X

Conseillers communaux	Présent	Excusé	Absent
GALAND Anthony	X		
DEGAND Jean-Vincent			X
CHEVALIER Cécile	X		
BIEBUYCK Pascal		X	
MALFAIT Valentin	X		
AMORISON Emile	X		
LETURCQ Daniel		X	
VANDENABEELE Alicia	X		



## **Invités :**

	Présent	Excusé	Absent
Bastien Marlot – Commune de Beloeil - Bourgmestre	X		
Adeline Patelli - Administration communale de Beloeil – Agent relai développement rural		X	
Eric Evrard- FRW – Agent de développement	X		
Robin Penay- FRW – Agent de développement	X		
Chantal Kaboré – Commune de Beloeil - Observatrice		X	
Hubert Willems – Commune de Beloeil – Observateur		X	

## **1. Introduction**

Alicia Vandenabeel, présidente de la CLDR, remercie les membres présents. Elle fait état, suite aux élections communales, du renouvellement du quart communal siégeant au sein de la CLDR et excuse deux conseillers. Comme paru dans la presse deux conseillers de la minorité participeront également en tant qu'observateurs. Ceux-ci sont empêchés pour cette réunion.

Elle signale la présence du Bourgmestre ; celui-ci précise qu'il s'agira d'une présence unique comme observateur et pour souhaiter de bons travaux à la CLDR. Sur ce point, il rappelle la bonne nouvelle parue dans la presse, l'obtention de la Ministre Dalcq de la subvention pour la réalisation des logements intergénérationnels dans l'ancienne école communale de Grandglise.

## **2. Approbation du compte rendu du 05 mars 2024**

La FRW explique le décalage de presqu'un an entre cette réunion et la précédente par plusieurs facteurs:

- les périodes de prudence en amont des élections législatives et communales ne permettant pas la tenue de réunions
- La désignation des nouveaux membres du conseil communal.

Le compte rendu est approuvé.

Il est rappelé que les comptes rendus de la CLDR sont repris sur le site de l'opération de développement rural de Beloeil ainsi que le contenu du PCDR et l'actualité de l'opération.

### **3. Rapport annuel de l'Opération de Développement Rural 2024.**

#### **Etat d'avancement des projets du PCDR**

L'actualité des projets du PCDR est passée en revue et commentée par les Agents de Développement (AD); la CLDR et les AD y apportent des informations complémentaires sur certaines fiches projets.

##### **Fiche projet n°16 Mettre en place une cantine durable**

Le Bourgmestre rappelle la qualité du travail accompli par la cuisine du CPAS ; pas moins de 400 repas sont servis par jour pour toutes les tranches d'âges.

Les récents travaux au Home de Grandglise ont intégré une cuisine professionnelle aux normes AFSCA permettant de travailler avec des produits frais.

Il signale l'adhésion de la commune au conseil politique alimentaire (CPA) de WAPI. Ce réseautage sera utile notamment pour l'établissement de marchés publics cadres.

Le rôle aussi social du "mieux manger" est relevé, notamment au près des enfants par exemple via des jeux de redécouverte des gouts.

La présidente pour avoir développé cette approche dans son cadre professionnel via le projet Proxial de la Province de Hainaut relève la difficulté de mise en place de filière d'approvisionnement locales pour les cantines (ex : quantités de certains produits disponibles insuffisante).

La proposition est faite de fusionner cette fiche projet avec la N°17 valoriser les produits locaux. S'il y a une marque d'intérêt, un groupe de travail pourrait être constitué pour actualiser et affiner le contenu.

##### **Fiche projet n°24 Créer un verger conservatoire**

La CLDR demande où en est la création d'un préau d'accueil et de parking, pour l'accueil notamment de public scolaire, corolairement un stationnement dédié à un bus sera à minima. Seules 5 places paraissent insuffisantes.

La procédure signalée lors de la précédente CLDR (demande de Certificat d'Urbanisme 2) doit être renouvelée.

Le Bourgmestre signale la volonté de la commune de finaliser ce projet comme en atteste l'inscription d'une somme au budget 2025.

##### **Fiche projet n°2 Crée des logements intergénérationnels**

Le dossier portant sur l'ancienne école de Grandglise est au stade du projet.

##### **Fiche projet n°11 Opération « Entrées de village »**

La Présidente signale que la Collège a récemment pris connaissance des rendus visuels et qu'ils sont insatisfaisants. Elle cite comme exemple une photo de paysage lambda pour la Thurawagnie ou une discordance entre le slogan et la photo (« Basècles cité des Marbriers » - photo du carnaval).

La chose sera donc à retravailler avec la CLDR. Les emplacements sont quant à eux identifiés.

La question d'un éventuel sponsoring sur les supports est posée ; cependant l'espace disponible est limité et la « cohabitation visuelle » pourrait poser problème.

La présidente signale que les visuels pourraient s'orienter vers des dessins et non plus des photos, ce qui offrirait plus de marge en terme de personnalisation des villages.

Un membre rappelle la justesse du délai, les conclusions de la CLDR devant être adressée au Collège dans les 8 jours. Il se félicite que la réflexion puisse être peaufinée.

##### **Fiche projet n°19 Opération « Chapelles »**

La FRW rappelle une nouvelle disposition du code du patrimoine permettant de solliciter des subsides pour la valorisation du Patrimoine (50% sur un montant plafonné). Cette démarche permettrait de mettre en valeur les initiatives du groupe de travail. Ce dernier sera relancé prochainement.

##### **Fiche projet n°23 Adopter un Plan Communal de Développement de la Nature**

La réponse est apportée par les appels à projets « BiodiverCité ». Les AD signalent que pour 2025 seule la subvention à la distribution d'arbres devrait être disponible. Des projets bénéfiques pour la biodiversité et non coûteux peuvent néanmoins être réfléchis, comme par exemple la gestion différentielle de certains espaces publics.

**Fiche projet n°28 Créer et animer un réseau d'Ambassadeur de Quartier**

Les AD signalent le dynamisme de comité de l'Espace Odéon et la journée de l'abeille dont cette année sera la 3<sup>ème</sup> édition (en mai 2025). Cette initiative a été relevé par le GAL des plaines de l'Escaut et souhaite répliquer l'événement dans d'autres communes. De même, des liens se créent entre les Amis des Abeilles de Stambruges et le comité de la Drève Ninove. Ces derniers souhaiteraient organiser une activité conviviale du type "fête des voisins" ou une fête du sureau sur le site tout en profitant de l'expérience des amis des abeilles.

**Fiche projet n°13 Opération « Piedsentes »**

Les AD signalent la collaboration de la Province de Hainaut pour la mise à jour de la cartographie des chemins et des sentiers de l'Atlas de 1841 ; la présidente rappelle la création par l'Office de Tourisme de Beloeil de plusieurs circuit découvertes des villages de l'entité.

La FRW rappelle que l'aménagement de voies douces est éligible au développement rural et peut être phasé.

**Fiche projet n°1 Adopter un Schéma de Développement communal**

Les AD signalent que ce projet figure dans la nouvelle déclaration de politique communale.

**Fiche projet n°10 Aménager les carrefours dangereux**

Le Bourgmestre signale que des interventions sont prévues en 2026 au carrefour des 6 branches de Grandglise. Elles se poursuivront par la rénovation de la piste cyclable de la rue de la Station dans un premier temps pour se poursuivre sur la chaussée Brunehaut.

**Fiche projet n°12 Aménager la Drève Ninove et la place Paul Pastur**

La présidente signale que la reconfiguration de cette place ne coulerait pas de source et nécessiterait d'y intégrer le fonctionnement et l'avenir du site Paul Pastur. En effet, le site sert à plusieurs fonctions et activités académie de musique, classes de percussion et de musique de chambre, salle de judo, archives communales, ancien logement, etc.

Un membre relève l'aspect sensible d'un réaménagement sur le plan des interactions avec le stationnement lors de ces activités et aussi celui des riverains ; pour ces derniers il relève que depuis la rédaction de la fiche projet en 2018 plusieurs bâtiments jouxtant cet espace ont été chacun reconvertis en plusieurs logements, ce qui a accru la demande en stationnement.

En conclusion, l'activation de cette fiche devrait idéalement être précédée d'un master plan de ce quartier pour en déterminer les lignes directrices et balises.

**Fiche projet n°15 Créer un atelier rural**

La FRW rappelle la philosophie d'un tel projet : la rénovation ou la construction d'une infrastructure accueillant un jeune entrepreneur qui profite durant une période limitée d'une infrastructure de qualité pour un loyer modeste.

**Fiche projet n°17 Valoriser les produits locaux**

Ce projet serait peut-être développé en lien avec la fiche portant sur la cantine durable.

**Fiche projet n°18 Reconversion de la Halle aux marchandises en Maison Rurale**

Le Bourgmestre signale l'état de dégradation avancée de l'annexe, la commune sera dans l'obligation de la démolir pour garantir la sécurité du public.

La FRW signale qu'à l'époque de la conception de la fiche, le Foyer culturel avait manifesté son intérêt de pouvoir y tenir des activités une fois rénové ; les riverains partie prenante dans la renaturation de la drève Ninove étaient également intéressés pour un local de réunion.

La manifestation d'intérêt serait peut-être à revérifier ; si celle-ci n'était plus de mise, la question de l'affectation devrait être posée. De même, toute réaffectation devra prendre en compte la densité d'activités qui se tiennent sur la Place Paul Pastur (cf. supra). Le projet devra veiller à ne pas amplifier la saturation actuelle en parking sur la place.

**Fiche projet n°20 Valoriser la carrière "Bleu"**

Les AD précisent qu'il s'agit de la seule carrière communale et que l'intention de la fiche s'articulait avec la remise en vie du musée de la pierre ; sur ce point une participante signale la dégradation des modèles en plâtre stockés dans des conditions humides.

La FRW signale d'anciennes tentatives de mise en réseau de ce musée avec d'autre croisant la même thématique (le sous-sol) pour décliner des choix d'exposition complémentaires à l'échelle de plusieurs communes de la WAPI en développement rural.

#### **Fiche projet n°21 Valoriser la carrière des Roches Rouges**

La FRW rappelle la philosophie de cette fiche : à la fois valoriser la curiosité géologique qu'est la pierre de sable et la biodiversité engendrée post-exploitation sur les sables et grés nus (espèces pionnières). Celle-ci justifie le statut Natura 2000 d'une partie du site et, par conséquent, la possibilité de subvention à 100 % pour restauration des milieux ouverts actuellement emboisés.

Le Bourgmestre rappelle le caractère privé du site jouxtant l'ancien camping communal des Roches Rouges ; comme évoqué dans la presse il développe la position du nouveau collège par rapport à la réaffectation du site communal : un espace de quartier dédié à la convivialité et au développement de la biodiversité et sa à découverte (ex activités pédagogiques) ; les orientations d'aménagements seraient l'objet d'une concertation citoyenne sous la houlette de la présidente de la CLDR.

La FRW rappelle que les intentions exposées cadrent avec celle de catégories de projets éligible au DR, à savoir les projets de catégorie 2 et 3 - cfr annexe dont le taux de subventionnement est de 80 % pour une assiette de subvention maximale de 500.000 €

*Ce point est réabordé lors de la priorisation de projets à activer dans les 3 ans.*

#### **Fiche projet n°25 Aménager une Maison de Village aux Ecacheries**

Ce point est débattu lors de la priorisation de projets à activer dans les 3 ans.

#### **Fiche projet n°27 Créer un potager partagé**

La CLDR rappelle la difficulté d'un tel projet, induisant une certaine discipline dans sa mise en œuvre sur le long terme, le risque étant que les porteurs assurant le suivi abandonnent le projet.

#### **Fiche projet n°30 Opération « Cœur de village » à Quevaucamps**

#### **Fiche projet n°31 Opération « Cœur de village » à Stambruges**

#### **Fiche projet n°32 Opération « Cœur de village » à Grandglise**

Concernant ces trois projets, le Bourgmestre rappelle que l'époque n'est plus aux grands projets tel que celui de la place de Basècles et signale qu'ils ne cadrent peut-être plus avec les souhaits de l'époque.

Actuellement la priorité de l'aménagement des espaces publics se concentre sur le cœur de Beloeil.

La FRW rappelle des appels à projets précédents portant sur une déminéralisation des espaces publics en vue d'une meilleure résilience climatique (surchauffe, gestion des eaux pluviales), ce qui en partie visé pour ces coeurs de village. De telles intervention de taille modeste pourront peut-être soutenues financièrement par la Région wallonne.

#### **Fiche projet n°36 Réaliser un Masterplan de valorisation écologique et récréative de la Forêt Indivise**

La FRW rappelle que cette fiche découle des problématiques diverses soulevées à l'époque, notamment les points d'entrée périphériques peu présents, les cheminements complexes (balisage).

## Programmation des projets à 3 ans

La programmation établie en 2024 est rappelée :

- 2024: projet n°25 : Aménager une maison de village aux Ecacheries.
- 2025: projet n°18 : Reconvertir la halle aux marchandises en maison rurale.
- 2026 : projet n°12 : Aménager la Drève Ninove et la place Paul Pastur.

Au vu des débats, il apparaît prématué de laisser les projets 18 et 12 dans la priorisation à 3 ans. La CLDR estime en effet que préalablement à leur activation une étude et un recensement des activités sur le site doit être réalisés. Etant donné que le PCDR de Beloeil est valide jusqu'en 2029, il est proposé de repasser en revue les fiches-projets éligibles par le Développement Rural. L'objectif étant de proposer une programmation plus réalisable. Après débat, la CLDR propose la programmation suivante:

- 2025 : projet n°21 : Valoriser la carrière des Roches rouges.
- 2026 : projet n°18 : Aménager une maison de village aux Ecacheries.
- 2027 : projet n°13 : Opération « Piédsente ».

## **4. Bilan à mi-parcours premières réflexions**

La FRW rappelle qu'il s'agit d'une exigence légale à mi-parcours de la validité du PCDR. L'évaluation de la stratégie et de l'avancement des projets a été réalisée lors de la précédente CLDR. Le fonctionnement de la CLDR doit lui aussi être évalué. Pour ce, une série de question a été mise au point par la FRW. Il apparaît que les membres doivent se donner le temps de la réflexion pour y répondre. Un questionnaire sera mis en ligne à leur attention et transmis sous format papier pour les membres non connectés. Une réunion de CLDR sera programmée pour travailler cette évaluation avant la réunion d'information grand public d'avril.

## **5. Divers**

Participation aux réunions et choix du local un membre relève une nouvelle fois la faible participation à cette réunion et déplore l'acoustique de la salle. C'est également le cas à la maison de village de Wadelincourt ; le confort de la salle mise à disposition aux Ecacheries est quant à lui perfectible.

La présidente signale que la grève de la poste et le retard induit sur les invitations peut expliquer cette faible participation. Elle informe la CLDR que la commune va lancer un recrutement pour renforcer la CLDR, la campagne de communication va être enclenchée et une séance d'information aura lieu le 10 avril à la cafétéria du Foyer culturel.

Pour la salle, elle propose le réfectoire de l'école communale de Beloeil.

La FRW propose comme c'est le cas pour d'autre CLDR de bloquer d'emblée les 4 dates pour les réunions obligatoires un rappel sms précédent les réunions pourrait aussi être envoyé . La CLDR s'aligne sur ces suggestions.

Le secrétariat,

La Présidente,

Fondation Rurale de Wallonie

Madame Alicia Vandenabeele,

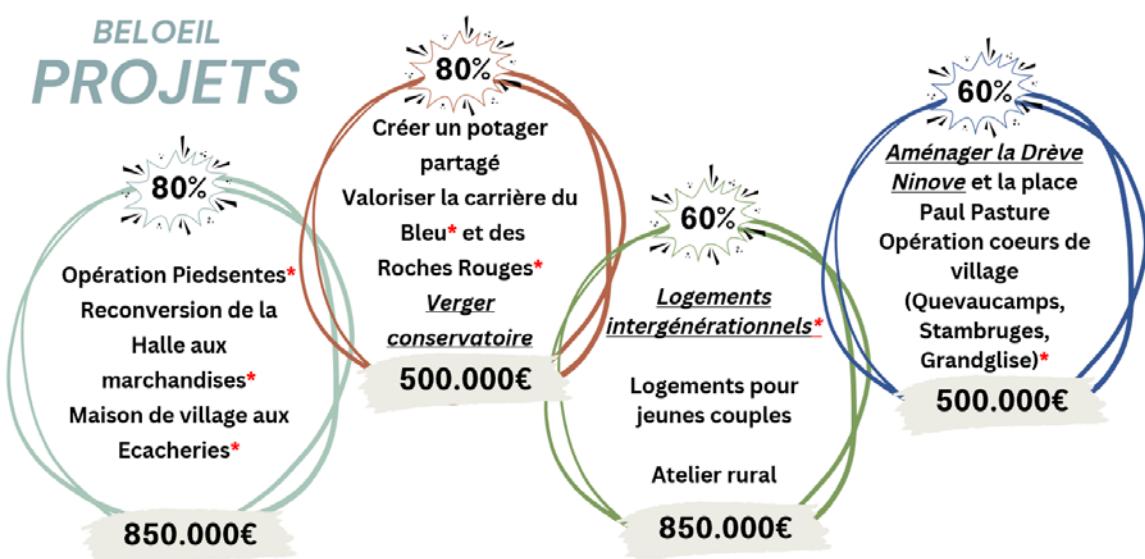
## Annexes

### 10 - Dispositions relatives aux taux et plafond de subvention applicables aux projets inscrits en convention dans le cadre d'un PCDR approuvé par le GW

Type de projet à conventionner	Taux de subvention	Assiette de subvention maximum	Plafond de subvention
1 Bâtiments de services Mobilité douce	80 %	850.000 €	680.000 €
2 Espaces publics dédiés à la convivialité Espaces partagés	80 %	500.000 €	400.000 €
3 Espaces publics dédiés à la biodiversité et à la protection de l'environnement	80 %	500.000 €	400.000 €
4 Logement Energie Atelier rural - Economie	60%	850.000 €	510.000 €
5 Projets communaux d'aménagement d'espaces publics autre que ceux des type 2 et 3	60%	500.000 €	300.000 €
6 Acquisition de terrain bâti	60%	500.000 €	300.000 €
7 Acquisition de terrain nu	60%	250.000 €	150.000 €
8 Prestations en termes de recherche, de stratégie et de prospective relative au milieu rural Prestations relatives à la conception et à la création d'outils de promotion du milieu rural	80 %	250.000 €	200.000 €

Plus d'informations: [www.agriculture.wallonie.be](http://www.agriculture.wallonie.be)

## BELOEIL PROJETS



\*= projet repris dans la DPC  
souligné = projet en cours

### AUTRES PROJETS

Pôle admin.*	<u>Chapelles*</u>	Plateforme	SDC	e-admin.
Maison de quartier	Mobilité	jeunesse*	TE	Nature Kiosque
Cantine durable*	Vitrine	Commerce	Entrées de village	Forêt
Ambassadeur de quartier	Négétalisations	Jadot		indivise